

# 11. Le secteur financier

---

## I. Résumé et Vision 2024

**En 2024, le secteur financier maintient une certaine stabilité et l'accès des ménages et des entreprises aux services financiers formels s'est amélioré grâce à une diversification des produits, une plus forte concurrence dans le secteur bancaire, une utilisation plus poussée de la technologie et un meilleur niveau d'éducation financière.** Cette stabilité du secteur sera garantie par un cadre de régulation et de supervision plus fort mis en œuvre par un organe de supervision dont les capacités se seront continuellement renforcées au fil du temps. La modernisation des infrastructures du secteur financier, rehaussée par la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la concurrence dans le secteur bancaire et dans l'offre de produits et de services financiers, aura permis de réduire le coût d'accès aux prêts en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises. Le secteur de la microfinance aura continué à jouer un rôle important, notamment en matière de services aux segments les moins bien servis de la population et de mobilisation de l'épargne. Les secteurs de l'assurance et des pensions ainsi que les marchés de capitaux auront acquis un rôle plus prééminent en répondant aux besoins de financement à long terme du pays. La proportion de la population sans accès aux services financiers de base sera de loin moindre en 2024 par rapport à aujourd'hui, résultant en partie de la promotion de l'éducation financière et d'une meilleure protection du consommateur dans l'ensemble du pays.

**Le secteur financier malgache a fait preuve d'une résilience remarquable en temps de crise mais reste de modeste envergure et de faible portée à ce jour. Il présente une forte concentration du secteur et une offre de produits très limitée. Ainsi, il n'est pas en mesure d'offrir les investissements requis pour générer la croissance dont le pays a besoin pour se sortir du piège de la fragilité.** L'intermédiation financière à Madagascar reste faible : la profondeur du système financier malgache est moindre par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne malgré une forte liquidité bancaire. Les banques sont fortement réfractaires au risque et opèrent principalement à travers des prêts sur garantie. Le financement à long terme est peu disponible et les banques présentent une structure de financement à court terme pour la plupart. Le coût élevé du prêt freine l'accès à la finance, une situation qui désavantage en particulier les micros, petites et moyennes entreprises ainsi que les ménages et les consommateurs à Madagascar, qui tous sont peu servis par les banques conventionnelles. Cependant, le secteur de la microfinance, bien qu'encore de taille modeste, a connu une croissance remarquable depuis 2009 en même temps que le secteur des paiements par téléphonie mobile a émergé avec dynamisme.

**La présente note se penche sur la contribution du développement du secteur financier à une croissance partagée et à la prestation de service inclusive.** Les politiques du secteur financier devraient chercher à promouvoir l'accès à la finance tout en préservant la stabilité financière. A court terme, le secteur financier devra continuer à investir dans le renforcement de la capacité de l'organe de supervision et dans la promotion du secteur de la microfinance en tant que moyen pour offrir aux segments les moins bien servis de la population l'accès à des services financiers de base. Parallèlement, le secteur devrait évaluer correctement sa situation actuelle et dresser ensuite un plan cohérent de mise en œuvre de réformes essentielles. Cela est à prévoir probablement sur le moyen terme et devrait inclure la modernisation du cadre juridique pour le développement du secteur financier ; la mise en place d'une infrastructure efficace pour le secteur ; l'amélioration de l'accès à la finance pour les petites et moyennes entreprises ; le développement des marchés de capitaux ; l'éducation financière et la promotion de la protection du consommateur. Le secteur financier pourra alors jouer son rôle fondamental dans la promotion d'une croissance inclusive.

## II. Vue d'ensemble

**Bien qu'il ait connu une légère croissance, le secteur financier malgache a une faible envergure par rapport à la sous-région.** La profondeur du système financier exprimée en offre d'argent (M2) par rapport au PIB se situait à 22% en 2011, ce qui est inférieur à la moyenne de 31% pour l'Afrique subsaharienne, et ce malgré un niveau élevé de liquidité bancaire. Cependant, le nombre d'institutions financières n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années, atteignant actuellement 11 banques, 6 institutions financières non bancaires (IFNB) et 31 institutions de microfinance. Cependant, l'indice de concentration des avoirs élevé pour les trois plus grandes banques (à 100% en fin 2012) témoigne du manque de concurrence. Les avoirs totaux du secteur financier représentaient 25,5% du PIB en fin 2011 (Fin Stats 2014).

**Les niveaux d'intermédiation financière sont faibles à Madagascar. Le ratio de crédit privé au PIB était de 11% en fin 2012, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 24% pour l'Afrique subsaharienne.** Le prêt au secteur privé est en déclin. Les prêts bancaires au secteur privé ont augmenté légèrement de 10,2% en 2007 à 11,7% en 2010 pour retomber à 11% du PIB en 2012. Sur les 20 années qui ont précédé 2012, le total des prêts au secteur privé a chuté d'un tiers. Les crises politiques successives (2002 et 2009) ont contribué à une culture de prêt réfractaire au risque et favorisant des prêts sur garantie matérielle, les prêts étant concentrés dans quelques grandes entreprises. Le coût d'emprunt est également très élevé, l'écart entre les prêts et les dépôts étant de 49,5% en fin 2012, contre 11% pour la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Cette situation est au désavantage du secteur des PME à Madagascar ainsi que du crédit aux ménages et aux consommateurs, deux secteurs qui sont peu servis par les banques conventionnelles. Seuls 5,5% des adultes avaient un compte dans une institution formelle en 2011, soit le quart de la proportion que l'on trouve dans les pays à faible revenus ou les autres pays d'Afrique subsaharienne. Le développement s'est aussi trouvé limité par l'inexistence de capital-risque actif au niveau local, de leasing et de produits financiers structurés à l'intention de grands projets ainsi que par la faiblesse du cadre réglementaire et institutionnel.

Le Tableau 1 donne un aperçu de l'évolution du secteur financier à Madagascar au cours des cinq dernières années en termes de ressources, actifs, dépôts et principaux ratios d'exploitation.

**Tableau 1: Secteur financier à Madagascar : secteurs bancaire et de la microfinance**

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Nombre d'agences</b>	<b>653</b>	<b>644</b>	<b>655</b>	<b>751</b>	<b>759</b>
Institutions financières	153	166	181	195	214
IMF	500	478	474	556	545
<b>Effectif total du personnel</b>	<b>3 330</b>	<b>3 530</b>	<b>3 715</b>	<b>3 933</b>	<b>4 261</b>
<b>Ariary (milliard) – Secteurs bancaire et IMF</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Total des actifs (dont)</b>	<b>4 112,3</b>	<b>4 423,3</b>	<b>4 741,6</b>	<b>5 356,1</b>	<b>5 882,5</b>
Bons du Trésor	351,7	479,8	473,9	636,1	852,2
Trésorerie et soldes bancaires	1 464,6	1 542,6	1 671,2	1 947,0	2 040,7
Crédits et avances aux clients (bruts)	1 909,3	2 052,4	2 263,5	2 390,1	2 607,5
Crédits et avances aux clients (nets)	1 782,0	1 883,4	2 034,3	2 118,1	2 304,6
<b>Dépôts</b>	<b>3 240,8</b>	<b>3 557,1</b>	<b>3 805,5</b>	<b>4 280,8</b>	<b>4 648,2</b>
Fonds des actionnaires	351,5	375,8	435,6	489,9	532,9
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>350,7</b>	<b>349,5</b>	<b>382,9</b>	<b>436,1</b>	<b>480,3</b>
<b>Résultat net d'exploitation avant impôt (après Gen, Dépenses et Amortissement)</b>	<b>140,5</b>	<b>82,8</b>	<b>95,1</b>	<b>118,3</b>	<b>140,0</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>106,9</b>	<b>60,3</b>	<b>69,6</b>	<b>87,7</b>	<b>106,8</b>
<b>Principaux ratios d'exploitation (secteur</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>

<b>bancaire)</b>					
Ratio actif/capital (min 8,0%)	n,a	15,20%	14,60%	15,70%	15,4%
Non productif en tant % de prêts bruts	9,00%	11,50%	13,50%	15,1%	14,60%
Niveau de provisions pour prêts non productifs %	69,30%	65,40%	71,60%	74,5%	80,0%
Rendement des capitaux propres moyens	29,1%	16,5%	15,3%	17,1%	18,3%
Rendement de l'actif total moyen	2,5%	1,4%	1,4%	1,7%	1,8%
Levier d'exploitation (Fonds des actionnaires / Actif total)	9%	8%	10,2%	9,7%	10,3%

\*Source: Rapport annuel de la Banque Centrale

#### *a. Un secteur bancaire a liquidité élevée, concentré et réfractaire aux risques*

**Le secteur bancaire n'a connu qu'une croissance limitée avec un taux de croissance composé annuel (TCCA) de 7,98% sur la période 2009-2012. Malgré cela, l'industrie est restée résiliente et rentable.** Dans l'ensemble, le secteur bancaire est constitué de 11 banques commerciales à capital étranger à la fin de 2013. Mis à part les activités de microfinance et les autres institutions financières, le total des actifs bancaires (hors microfinance) a augmenté continuellement entre 2009 et 2012 pour atteindre 5 569 milliards Ar en 2012. Dans ce total, les crédits accordés représentent 2 187 milliards Ar (39%), les espèces en caisse et les comptes courants 1 986 milliards Ar (36%) et les effets de commerce gouvernementaux 852 milliards Ar (15%). La croissance structurelle du total des actifs bancaires était de 3,04% en 2010, 11,9% en 2011 et 9,1% en 2012.

**Le financement à long terme est indisponible en grande partie et les banques ont largement une structure de financement à court terme.** En 2012, le rapport entre prêts de court à moyen terme et prêts à long terme était de 10:1. La structure des dépôts reste à court terme (à vue jusqu'à 90 jours) à un rapport de 5:1 par rapport aux dépôts à terme. A la fin 2012, le ratio entre crédits et dépôts privés était de 61,8%, contre une moyenne de 77% en ASS. Le ratio des liquidités sur les dépôts était de 50,2% à la fin 2012 (contre une moyenne de 41,6% en ASS sur la même période). Les portefeuilles de prêts restent fortement vulnérables à cause de leur concentration sur un petit nombre de secteurs, un déclin dans la culture du crédit, et un appareil judiciaire qui manque de plus en plus de crédibilité.

**Le secteur financier, principalement le secteur bancaire, a traditionnellement été fortement réfractaire aux risques et s'appuie essentiellement sur les prêts garantis par des actifs. Le recours aux actifs garantissant les crédits peut ne pas être fiable à cause des incertitudes du système judiciaire, de l'exécution des contrats et de la profondeur du marché pour ces actifs.** Il est compréhensible que les banques aient été fortement réfractaires aux risques pendant la crise. Le portefeuille de prêts bruts du secteur bancaire a néanmoins augmenté de 26%, alors que les dépôts ont augmenté de 39% entre 2009 et 2012. Les principaux indices de rentabilité tels que le rendement des capitaux propres et le rendement des actifs suivent une tendance généralement ascendante. Les prêts non productifs (NPL) ont atteint les 15% en 2011 mais sont descendus à environ 14% en 2012, un niveau dangereusement élevé. Si l'organisme de régulation de Madagascar (la Commission de Supervision Bancaire et Financière ou CSBF) devait adopter les classifications de portefeuille de prêts généralement acceptées dans le cadre des normes IFRS<sup>133</sup> et des bonnes pratiques internationales, les niveaux des prêts en défaut seraient encore plus élevés, nécessitant des niveaux plus élevés de provisionnement que ceux actuellement déclarés. Les provisions pour perte sur prêts ont légèrement augmenté, allant de 80% du total des prêts en défaut NPL en 2012 à 82,4% en 2013. Même si la suffisance du capital à 15-16% est solide, l'apport en capital du système est composé de niveaux élevés d'effets de commerce gouvernementaux et d'équivalents de trésorerie.

**Dans la situation actuelle, même si le secteur bancaire reste très liquide, il n'est pas prêt et disposé à soutenir les secteurs délaissés de l'économie.** Les banques commerciales axent leurs

<sup>133</sup> *International Financial Reporting Standards* ou norms internationaux d'information financière.

produits sur une clientèle spécifique et de ce fait délaissent une grande partie de la communauté des affaires et des ménages privés. La gamme de produits financiers actuelle, le cadre de gestion des risques et la capacité de gestion intermédiaire sont inadéquats et constituent de ce fait une contrainte à la satisfaction des besoins des personnes en manque d'accès aux services financiers. La combinaison de liquidité élevée et de faible intermédiation financière augmente le coût des crédits pour les personnes exclues tout en assurant une tarification concurrentielle pour les plus grandes sociétés.

**Le crédit revient cher pour la plupart des emprunteurs, et cela entrave le rôle d'intermédiation financière que le secteur bancaire devrait jouer pour soutenir l'économie.** Le taux de base de 9,5% de la Banque Centrale est de trois % au-dessus de l'inflation, et les taux de crédit commercial moyen sur trois ans (incluant les banques, les institutions financières et les IMF) atteignent généralement 14,9% pour compenser le profil de risque de l'environnement des affaires en général et la proportion élevée de fonds détenus dans les effets de commerce gouvernementaux et sous forme d'équivalents de trésorerie. Cela est un obstacle aux emprunts en particulier pour les MPME à risques plus élevés. Dans le secteur bancaire, selon les statistiques de la BCM, les éléments du bilan et hors bilan les plus importants sont liés aux importations de produits pétroliers, à leur transport et leur commercialisation; aux importations et à la distribution de produits alimentaires et de produits de première nécessité; aux sociétés immobilières et de construction; et au secteur manufacturier. Les encours de prêts aux clients individuels inclus dans le bilan et hors bilan représentent souvent un pourcentage important de l'apport en capital de chaque banque. Cela reflète la réduction de l'appétit de risque des banques, ce qui impose des contraintes supplémentaires à la croissance et à la diversification des actifs, tout en augmentant les risques systémiques que ces positions engendrent.

Malgré la longue crise politique, les banques ont été résilientes et ont amélioré leurs performances. Les bénéfices nets après impôts ont cru à un TCCA de 16,71% de 2009 à 2012 tandis que les rendements, même s'ils sont bas, affichent une tendance ascendante.

#### *b. Un secteur de la microfinance en expansion continue*

**Le secteur de la microfinance reste limité mais a connu une croissance soutenue depuis 2009 et a prouvé sa résilience en temps de crise.** Le secteur de la microfinance a vu croître le nombre de ses clients et de ses points de service, le taux de pénétration ainsi que les niveaux d'épargne et de dépôt. Le nombre d'IMF enregistrées a augmenté de 25 en 2009 à 31 actuellement, dont 11 sont des institutions mutualistes, 3 sont des banques de microfinance (agrées auprès de la CSBF), ainsi qu'un intermédiaire financier régional<sup>134</sup> actif à Madagascar. Le nombre total de clients a augmenté de 16% chaque année pour atteindre 1 million en 2013 dont 46% sont des femmes. Ces clients sont servis par un nombre croissant de points de service, augmentant de 652 en 2009 à 785 en 2012. Le taux de pénétration des ménages a atteint 22,69% en 2012, une augmentation de plus de six points de pourcentage depuis 2009.<sup>135</sup> Les dépôts et les prêts ont augmenté respectivement à un TCCA de 32% et de 29% entre 2009 et 2012. La croissance du secteur de la microfinance est souvent attribuée à l'augmentation de l'aversion au risque des banques commerciales. Certains clients marginalement bancables se sont tournés vers le secteur de la microfinance étant donné que les banques sont devenues plus exigeantes pendant la crise. Certaines IMF semblent être mieux adaptées et équipées pour servir le secteur des MPMEs de plus en plus délaissé. Au moins une banque est entrée en partenariat avec une banque de microfinance, reconnaissant que ce type d'institution est mieux équipé pour servir le « dernier maillon », étendant ainsi sa couverture tout en améliorant l'accès à la finance.

Bien que les banques commerciales détiennent des liquidités excédentaires qu'elles ne prêtent pas, le refinancement des IMF non affiliées à une banque (souvent des entités mutualistes non constituées en tant qu'entreprises) reste un défi considérable aujourd'hui étant donné que le coût de financement reflète leur risque de crédit inhérent plus élevé.

<sup>134</sup> Anosy Region Financial Institution (IFRA).

<sup>135</sup> Source de données : APIMF/CSBF (madamicrofinance.mg).

**Tableau 2: Activités des IMF incluant les mutualistes, les non-mutualistes et les autres types**

	2004	2010	2012	Juin 2013
Points de service (agences et autres)	400	700	785	803
Nombre de clients	250 000	730 000	980 000	1 000 000
Pourcentage de femmes	N/D	46%	46%	46%
Encours de crédits (MGA)	30 milliard Ariary	178 milliard Ariary	314 milliard Ariary	368 milliard Ariary
Total des épargnes (MGA <sup>136</sup> )	22 milliard Ariary	136 milliard Ariary	234 milliard Ariary	279 milliard Ariary
Taux de pénétration	6%	17%	22%	23%

Source: APIMF/ CSBF

**L'industrie de la monétique mobile a émergé au cours des dernières années et continue de s'étendre.** Selon les données du Global Findex (2011), seuls 0,7% de la population de plus de 15 ans a utilisé des téléphones mobiles pour payer des factures au cours de l'année écoulée. Ce nombre monte à 0,8% pour le nombre de personnes qui envoient de l'argent par téléphone. Trois opérateurs de réseau mobile (ORM) sont actifs actuellement, à savoir Airtel avec le produit Airtel Money, Telma avec Mvola, et Orange avec Orange Money (pour plus de détails, consultez l'Annexe I). Les trois opérateurs ont lancé des produits de monétique mobile au cours des deux dernières années, l'un d'eux atteignant déjà 2 millions de clients. Ils ont chacun élargi leur partenariat à des sociétés d'assurance. Chaque produit de monétique mobile est limité à un partenariat individuel entre un ORM et une banque commerciale et de ce fait l'interopérabilité reste un défi à relever pour accroître l'utilisation de la monétique mobile comme outil de transaction. Les banques de microfinance telles que MicroCred et AccessBank sont récemment entrées sur le marché avec des produits de monétique mobile pilotes en partenariat avec les ORM. Les efforts en cours, dans le cadre du projet PASEF de la Banque mondiale, pour élaborer un cadre réglementaire pour l'industrie des services bancaires mobiles avec toutes les parties prenantes, façonneront l'évolution de ce marché.

### *c. Institutions financières non bancaires et marchés financiers toujours très limites*

**Le marché de l'assurance malgache est restreint, et cela se reflète dans les exigences en matière de réassurance.** Le secteur des assurances a été libéralisé à la fin de 2005, ce qui a conduit à la création de deux nouvelles sociétés d'assurance, Allianz (ex-AGF) et Colina. Cinq compagnies d'assurance opèrent actuellement à Madagascar, dont deux entreprises publiques qui contrôlent l'essentiel du marché. Jusqu'à 55% des assurances à Madagascar sont toujours vendues directement par des sociétés d'assurance, soit par leurs propres agences, soit par des agents liés. Les agents comptabilisent environ 20% des primes. En 2010, Allianz et Colina disposaient de parts du marché non-vie d'environ respectivement 5% et 9% (données AXCO<sup>137</sup>). Le marché de la réassurance locale n'est pas très développé. À la fin 2012, environ six courtiers d'assurance opéraient à Madagascar avec une part de marché non-vie d'environ 45%. Deux d'entre eux étaient des grands courtiers internationaux, ASCOMA et Gras Savoye, et tous deux agissaient en tant qu'agents généraux jusqu'à ce que la loi ait été modifiée pour permettre à des courtiers d'exercer<sup>138</sup>. La supervision du secteur est limitée cependant et fait face à un manque de ressources, de compétences et d'indépendance

<sup>136</sup> 1 \$US = 2 182,83 MGA (21/10/2013)

<sup>137</sup> ARO avait 19 bureaux, cinq agents généraux et 24 autres représentants dans toute l'île. Ny Havana avait 21 bureaux à travers le pays, ainsi que huit agents liés. MAMA a 25 bureaux à travers le pays, dont neuf à Antananarivo

<sup>138</sup> Données AXCO

opérationnelle. Un travail reste à faire sur la réforme du cadre réglementaire et de supervision du secteur des assurances, les acteurs de cette industrie ayant exprimé des préoccupations à ce sujet. De ce fait, la pénétration de l'assurance reste faible, principalement parce que les produits non-vie sont adaptés pour les grandes entreprises mais inadéquats pour les besoins commerciaux des MPME locales et les contraintes d'ordre commerciales. La politique a changé récemment avec l'application de nouvelles taxes sur les opérations de réassurance et d'assurance et il reste à voir quel effet cela aura sur le secteur. Du côté de la microfinance, l'offre de produits de micro-assurance, en particulier pour la population rurale, reste assez étroite.

**Le secteur des pensions reste marginal à Madagascar.** Trois fonds de pension publics opèrent dans le pays, couvrant collectivement moins de 10% de la main-d'œuvre. La « banque-assurance » commence à gagner du terrain et les principales banques offrent toutes des assurances vie et retraite. Les polices sont souscrites par l'un des principaux assureurs. Certaines banques commencent également à offrir une assurance ménage et responsabilité civile personnelle à leurs clients. La BMOI a conclu un accord avec ARO<sup>139</sup>. Etant donné que la surveillance du secteur est très limitée, les fonds de pension privés opèrent dans un vide juridique et réglementaire. Les fonds de pension publics semblent être non viables d'un point de vue fiscal.

**Les marchés de capitaux sont également très limités.** Il n'existe pas de marché obligataire de société ou municipal à Madagascar et le marché des titres à revenu fixe est limité aux titres d'État à court terme. À ce jour, Madagascar n'a pas de note souveraine attribuée par l'une des trois principales agences de notation de crédit. Il n'existe pas de spécialiste en valeur du trésor (SVT) à Madagascar et tous les investisseurs (à l'exclusion des étrangers) détenant un compte en monnaie locale peuvent accéder aux marchés des obligations primaires et secondaires d'État. Les banques commerciales dominent encore largement le marché, détenant 83,4% de l'encours de la dette publique des neuf premiers mois de 2012 par rapport à 68,2% en 2011 (données BCM). L'activité sur le marché secondaire a considérablement diminué ces dernières années et les liquidités sont limitées. Il n'existe ni marché boursier ni marché à terme des instruments financiers à Madagascar.

### III. Défis principaux

#### *a. Faiblesse du cadre réglementaire et de supervision*

**Bien que le cadre juridique et réglementaire existant soit considéré comme acceptable de manière générale, les dispositions relatives à la mise en œuvre, la supervision et l'application des normes prudentielles sont peu contraignantes.** Le secteur est supervisé par le Banque Centrale de Madagascar (BCM) par le biais de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF). Cependant, le manque de ressources à la CSBF pour mener à bien ses activités de supervision et d'application des normes sur place et sur dossier constitue un défi majeur. Cette situation a entraîné une réduction marquée de la fréquence des opérations de supervision sur place ainsi que le gel des réformes en cours dans le secteur bancaire et financier. L'élaboration de plans pour la création d'une bourse de valeurs et la promulgation de la législation y afférente ont été reportées sine die en raison de la crise politique. Les règles prudentielles régissant le secteur bancaire sont obsolètes et dans leur forme actuelle, ont plutôt un effet d'obstacle à la croissance du secteur.

**Il y a urgemment besoin d'accroître et d'améliorer les ressources de la CSBF pour que cet organe puisse remplir son rôle.** En particulier, dans le secteur de la microfinance, les efforts de supervision de la CSBF doivent être renforcés d'urgence étant donné que la croissance récente du secteur de la microfinance nécessite une supervision plus étroite et l'élaboration de règlements plus contraignants afin de freiner la prolifération d'institutions de microfinance non agréées. Dans le contexte actuel, une grande partie de la supervision, y compris celle des banques, se limite à l'examen des rapports périodiques et déclarations présentés à la CSBF par les institutions. L'absence d'un système crédible de gestion de base de données et de transmission électronique de données sape la capacité de la CSBF à remplir son rôle. Au-delà du recrutement du personnel supplémentaire pour

---

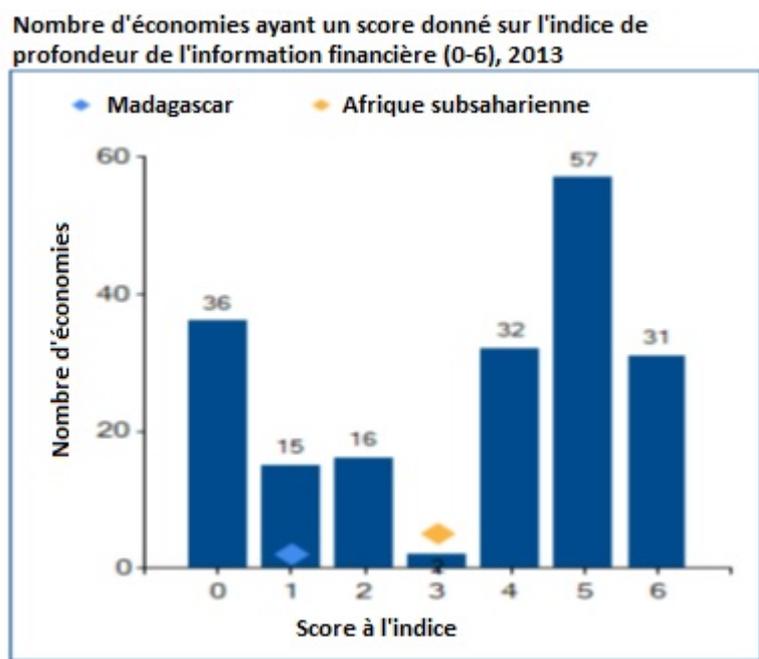
<sup>139</sup> Données AXCO

la supervision, celui-ci doit aussi atteindre un niveau d'expertise technique et opérationnelle élevée grâce à une formation complète et approfondie. Des efforts sont en cours pour renforcer la capacité de supervision de la CSBF grâce au projet secteur financier de la Banque mondiale qui, entre autres, sera axé sur les IMF et le processus d'octroi d'agrément aux IMF. Pour orienter ces efforts, le pays a récemment adopté une stratégie nationale d'inclusion financière (SNFI) pour 2013-2017 (voir son résumé en Annexe II).

### *b. Manque d'infrastructure financière adéquate*

**Un facteur clé dans la réduction des obstacles à l'accès au crédit est la capacité des prêteurs à obtenir des informations fiables sur les emprunteurs. Cette asymétrie d'information associée à une faiblesse du cadre juridique constitue une contrainte majeure.** L'absence d'une centrale des risques entrave davantage l'accès au financement dans la mesure où cela empêche les PME et les particuliers d'acquiescer un historique de crédit. Une centrale des risques pour les banques commerciales ainsi que les IMF a été créée en 2011 afin de permettre aux institutions financières de réduire les coûts de transaction et de prêter davantage. Le système n'est pas encore pleinement fonctionnel, bien que la modernisation de la centrale des risques des IMF ait été entreprise. La dernière amélioration a été réalisée en 2012, consistant en la suppression du seuil minimum pour les prêts à inclure dans la base de données et en l'obligation pour les banques de partager des informations de crédit avec la centrale des risques.<sup>140</sup> En outre, Madagascar ne dispose pas d'une agence d'évaluation du crédit qui fournit des informations positives de crédit. La figure 1 ci-dessous montre la note de Madagascar attribuée par *Doing Business* quant à l'indice de profondeur de crédit. Un score plus élevé sur l'échelle de 0 à 6 indique la disponibilité de plus d'informations de crédit issues d'un registre ou d'une agence d'évaluation du crédit et qui permet donc de prendre plus facilement les décisions de prêt. Madagascar a un indice de 1, ce qui est inférieur à la moyenne de 3 pour l'Afrique Subsaharienne. Cela montre que les deux agences d'évaluation du crédit doivent être améliorées pour accroître l'accès à l'information et faciliter les décisions de prêt.

**Figure 1: Quel volume d'informations sur le crédit est partagé et dans quelle mesure ?**



**Le système de paiement et de compensation pour les banques a été modernisé en 2009, mais appelle encore davantage d'améliorations.** Des perfectionnements ont été apportés aux SIG des banques, au système de règlement par chèque et au RTGS (système de règlement brut en temps réel)

<sup>140</sup> *Doing Business* 2014

des banques, et sont maintenant opérationnels. Toutefois, d'autres améliorations sur le plan de la réglementation s'avèrent encore nécessaires.

### *c. Accès très limité à la finance*

**L'accès à la finance reste très restreint en termes de disponibilité des services pour une grande partie de la population malgache.** Le nombre de succursales de banques par 100 000 adultes est resté à 1,6 en 2012 (comme en 2011), ce qui représente moins de la moitié de la moyenne de 4 succursales par 100 000 adultes en Afrique subsaharienne. Les dépôts et les crédits bancaires en pourcentage du PIB restent également faibles en 2012 à près de 18% pour les dépôts et 11% pour les crédits, des chiffres à comparer respectivement à 31% et 24% pour l'Afrique subsaharienne.

**Le tableau est moins tranché en ce qui concerne l'accès des personnes et des ménages à la finance. L'accès au crédit est relativement élevé, quoiqu'à travers des moyens informels pour la plupart alors que l'accès à d'autres services financiers formels tels que l'épargne, les paiements et l'assurance présentent un grand retard.** Comme le Tableau 3 ci-après le montre, le crédit provient en grande partie de sources informelles telles que le crédit auprès des vendeurs ou le crédit accordé par la famille ou des amis. Par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, la population malgache compte plus sur les sources informelles pour satisfaire leurs besoins financiers. Ceci explique le taux d'accès au crédit relativement élevé (65,4% de la population de plus de 15 ans) par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (46,1%). Néanmoins, l'accès aux comptes courants à épargne reste très limité : en 2011, seuls 5,5% de la population adulte avaient un compte dans une institution financière formelle (contre 24% en moyenne pour l'Afrique subsaharienne) et seuls 1,4% avaient épargné dans une institution financière au cours de l'année écoulée (contre 14% en moyenne pour l'Afrique subsaharienne). La crise politique actuelle n'a fait que limiter encore plus les possibilités de progrès dans ce domaine et de nombreuses difficultés restent à résoudre pour améliorer l'accès des personnes, des ménages et des MPME à la finance.

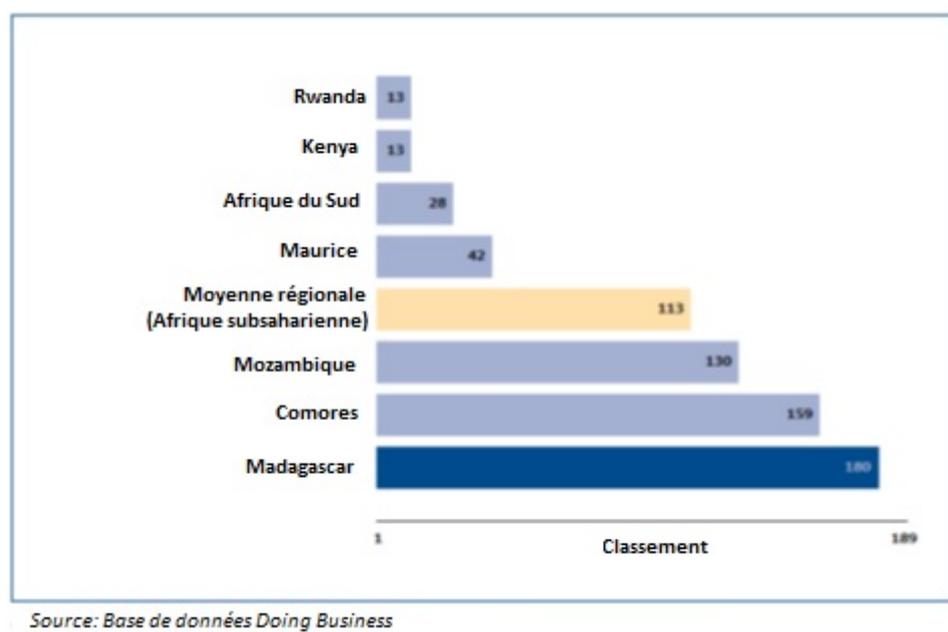
**Tableau 3: Données sur l'inclusion financière à Madagascar**

<b>Madagascar</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne ASS</b>
Compte dans une institution financière formelle (% 15 ans et plus)	5,5%	24%
Compte dans une institution financière formelle, en milieu urbain (% 15 ans et plus)	9,7%	37,9%
Compte utilisé pour recevoir les salaires (% 15 ans et plus)	3,2%	10%
Compte utilisé pour recevoir des paiements de l'Etat / envois d'argent (% 15 ans +)	1,2%	6%/ 9%
Epargne au cours de l'année écoulée (% 15 ans +)	19,7%	40,2%
Epargne au cours de l'année écoulée, rural (% 15 ans et plus)	19,9%	39%
Epargne dans une institution financière au cours de l'année écoulée (% 15 ans +)	1,4%	14%
Epargne dans un groupe d'épargne au cours de l'année écoulée (% 15 ans +)	0,3%	19%
3 dépôts et + au cours d'un mois type (% avec un compte, 15 ans +)	8,6%	21,9%
Guichet de la Banque constitue le principal mode de dépôt (% avec un compte, 15 ans +)	91,7%	84%
Guichet de la Banque constitue le principal mode de retrait (% avec un compte, 15 ans +)	84,6%	49,4%
Prêt contracté au cours de l'année écoulée (% 15 ans +)	63,7%	46,8%
Prêt contracté au cours de l'année écoulée, en milieu rural (% 15 ans +)	65,4%	46,1%
Prêt contracté auprès d'une institution financière l'année écoulée (% 15 ans +)	2,3%	5%
Prêt contracté via le crédit marchandise l'année écoulée (% 15 ans +)	17,4%	8,3%
Prêt contracté auprès de la famille ou des amis au cours de l'année écoulée (% 15 ans +)	57,7%	40%
Utilisation de paiement électronique pour paiement (% 15 ans +)	0,1%	4%
Paiement en personne pour une assurance médicale (% 15 ans +)	0,3%	3,2%
Acquisition d'une assurance agricole (% travaillant dans l'agriculture, 15 ans +)	1,2%	9,7%

Source: Global Findex (base de données sur l'inclusion financière dans le monde)

**L'accès à la finance se trouve freiné par le coût élevé du crédit.** Comme dans beaucoup de pays, y compris des économies développées, les PME de Madagascar sont confrontées à un coût d'emprunt nettement plus élevé que les grandes entreprises. Le coût d'emprunt a augmenté constamment, d'un écart de taux d'intérêt de 33,5% en 2009 à 49,5% en fin 2012 (contre 11% en moyenne pour l'Afrique subsaharienne). En ce qui concerne la facilité d'obtention du crédit, bien que le pays ait amélioré sa position de deux points, à l'échelle mondiale, Madagascar se trouve au 180<sup>ème</sup> rang dans le classement de 189 pays (Figure 2). Pour que l'accès des PMPE aux produits financiers soit facilité, il faudrait un véritable changement de mentalité chez les prestataires de services financiers de sorte qu'ils définissent des produits et des services financiers répondant aux besoins des PME et les dispensent à travers des canaux appropriés. Les efforts doivent également être poursuivis du côté de la demande, notamment pour améliorer la capacité des PME dans des domaines tels que la comptabilité et la production des rapports d'activité.

**Figure 2: Classement de Madagascar et d'autres économies de comparaison en matière de facilité d'obtention de crédit**



Comme dans d'autres pays d'Afrique, les PME à Madagascar financent leurs fonds de roulement et leurs investissements par les bénéfices non répartis et ne comptent sur les institutions financières formelles que pour une petite partie de leurs besoins de financement.

**Le coût élevé du crédit est davantage aggravé par des contraintes supplémentaires auxquelles les institutions financières sont confrontées.** En général, les PME ne disposent pas d'états financiers adéquats, de nantissement ou de garantie suffisants, ou d'un titre de propriété probant. Elles sont également handicapées par un système judiciaire dysfonctionnel. En conséquence, les banques adoptent pour une approche prudente en matière de prêts et ajoutent des primes de risque élevées aux taux d'intérêt standards.

#### IV. Recommandations et conclusion

Un secteur financier efficace et bien rôdé peut jouer un rôle essentiel dans le soutien à la croissance des activités du secteur privé et contribuer à réaliser l'objectif de création d'emplois. Le secteur financier à Madagascar a la possibilité de jouer ce rôle essentiel de soutien à la croissance, à condition que des réformes et interventions essentielles soient mises en place pour s'attaquer aux principaux problèmes qui affectent le secteur.

**A court terme (6-12 mois)**, il est fondamental de développer une vision claire et partagée des principaux axes de développement du secteur financier au niveau national.

Cela nécessitera l'élaboration d'un **plan de développement du secteur financier** (PDSF) qui offrirait un ensemble de feuilles de route pour la coordination des interventions dans différents domaines du secteur financier.

La feuille de route sera axée sur (i) le cadre juridique qui régit le secteur financier ; (ii) le cadre de supervision et les pratiques des banques et des institutions financières non bancaires ; (iii) l'infrastructure du système financier (système de paiement, centrale des risques, registre des garanties, etc.) ; (iv) les contraintes d'accès à la finance auxquelles les PME et les particuliers se trouvent confrontés ; et d'autres domaines qui ont une incidence sur le développement harmonieux et efficace du secteur financier.

Un état des lieux de toutes les activités d'assistance technique réalisées par les différentes parties prenantes à ce jour dans le secteur financier à Madagascar constituera le point de départ pour favoriser des interventions en cours et lancer de nouvelles interventions nécessaires tout en évitant les redondances d'efforts.

Il est important de noter que le PDSF proposé ne constitue pas une étude mais plutôt un plan de réformes essentielles pour le développement du secteur financier. Ainsi, le PDSF sera de nature élargie par rapport aux stratégies nationales existantes dans les domaines de la finance rurale (Stratégie de la Finance Rurale ou SNFR) et de l'inclusion financière (Stratégie Nationale de la Finance Inclusive ou SNFI). En fait, si le PDSF capitalise ces stratégies, il abordera également les domaines susmentionnés du secteur financier d'une manière holistique.

Alors que le PDSF offrira une feuille de route cohérente et immédiate pour la coordination des prochaines interventions, il serait bénéfique pour le secteur financier malgache de faire partie d'un Programme d'Évaluation du Secteur Financier (Financial Sector Assessment Program FSAP) qui offrirait une analyse plus solide et plus approfondie de l'état actuel du secteur financier et proposera un ensemble de recommandations clés pour la poursuite de son développement.

**A moyen et long termes** (et sous réserve des indications du PDSF), les objectifs et recommandations suivants pourraient être envisagés:

- (i) ***Renforcement de la capacité institutionnelle de l'organisme de réglementation et de supervision (CSBF)***
  - L'amélioration de la supervision et de la conformité nécessitera un renforcement des capacités et un appui à la CSBF par la formation du personnel et l'augmentation des effectifs. Cela implique aussi de remédier rapidement aux faiblesses financières qui affectent la BCM, pour remettre l'institution sur la bonne voie.
- (ii) ***Modernisation du cadre juridique moderne pour le développement du secteur financier***
  - Il s'agit de promouvoir le développement des institutions financières bancaires et non bancaires par le biais de nouvelles réglementations pour accroître l'investissement, les prêts et la prise de risque. Ces nouvelles réglementations peuvent notamment concerner le remboursement de la TVA sur le leasing, le relèvement du capital social minimal requis pour les banques, la permission aux entreprises locales/étrangères opérant à Madagascar d'émettre des obligations en monnaie locale pour soutenir leurs projets d'investissement locaux, l'amendement des règles de gouvernance et de propriété dans la loi bancaire, la promotion de la création de banques d'investissement locales, de fonds de capital à risque et de capital-investissement. Les réglementations bancaires à Madagascar sont peu

contraignantes et insuffisantes pour soutenir le niveau d'investissement requis pour le pays. Les réglementations en matière d'assurance et de pension et la supervision de ces deux sous-secteurs connaissent les mêmes contraintes qu'il faudra adresser.

- Les règlements nécessiteront un examen approfondi des différents paramètres de risque, à savoir les exigences minimales de capital de niveau I et niveau II, l'exposition au risque de groupes économiques opérant seuls et en association, les risques de change et les risques liés au taux d'intérêt étant donné la tendance croissante à prêter à des taux fixes à moyen et long termes. De nouvelles règles de portefeuille de prêts qui adoptent les normes IFRS et les bonnes pratiques mondiales doivent être instaurées.

**(iii) Mise en place d'une infrastructure du secteur financier efficace**

- Remédier aux carences de l'infrastructure financière en augmentant l'efficacité et l'utilisation de la centrale des risques des banques commerciales et des IMF. Pour améliorer l'accès à l'information et renforcer la prise de risques par les institutions financières et pour réduire le coût du crédit, la mise en place d'une agence d'évaluation du crédit efficace s'avère primordiale. L'amélioration de la solution technologique ainsi que l'augmentation de l'utilisation et la bonne gestion de la centrale des risques par la BCM constituent les premières mesures à prendre. Des améliorations sont particulièrement nécessaires en ce qui concerne les liens avec les IMF et pour connecter les systèmes IMF et bancaire.

**(iv) Amélioration de l'accès des particuliers, des ménages et des PME au financement:**

- Pour les ménages et les particuliers : en plus du renforcement de l'accès au crédit formel, il faudrait favoriser l'accès aux comptes courants et à l'épargne en tant que première mesure d'intégration des populations exclues dans le système financier formel et accroître les capitaux à long terme pour la rétrocession de prêts.
- Pour les PME :
  - Mettre en place de nouveaux mécanismes de rehaussement du crédit pour inciter les banques traditionnelles à injecter l'excès de liquidités dans les prêts. Pour augmenter le financement des PME, des mesures incitatives doivent être mises en place pour encourager les banques à être moins frileuses et prendre plus de risques. Les systèmes de garantie totale et partielle et les mécanismes de partage des risques, y compris des incitations fiscales comptent parmi les mesures habituellement prises pour offrir de telles incitations.
  - Encourager le développement de produits innovants pour réduire et gérer les risques. Les banques doivent être encouragées à repenser, équilibrer et définir leur politique de crédit, leurs lignes directrices de risque de marché et également à soutenir les initiatives de développement de produits destinés aux segments traditionnellement délaissés. Les investissements dans les nouvelles technologies nécessitent parfois des structures d'investissement novatrices pour prendre en compte les risques de démarrage et favoriser des rendements plus élevés à long terme. En outre, les nouvelles technologies telles que les transferts d'argent par téléphonie mobile peuvent être un outil bien adapté pour accélérer l'inclusion financière.

**(v) Réforme et développement des marchés de capitaux:**

- Il y a besoin d'élargir l'offre de produits financiers, de fournir de nouveaux outils pour les banques et autres institutions financières pour collecter des fonds, mais aussi de permettre aux entreprises d'émettre des obligations libellées en monnaie locale

afin de mobiliser des capitaux d'emprunt à long terme. La nécessité de développer les marchés de capitaux se fait ressentir clairement si l'on veut soutenir des projets structurants étant donné que l'envergure actuelle du secteur financier n'est pas suffisante.

*(vi) Améliorer la formation financière et la protection du consommateur*

- Intensifier les efforts visant à promouvoir les opportunités d'éducation et de formation financière de qualité pour augmenter le pool de professionnels des services financiers suffisamment formés dans le pays. Ces efforts peuvent capitaliser l'existence d'institutions de formation dans la finance à Madagascar, dont les deux grandes institutions privées ISCAM et INSCAE. Des accords de partenariat et d'accréditation avec des institutions étrangères permettront d'accélérer la courbe d'apprentissage et apporter à la fois la crédibilité et le savoir-faire.
- Les taux d'intérêt élevés ont été relevés par plusieurs acteurs comme étant un défi crucial pour le secteur financier de Madagascar et pour les consommateurs et les MPME. Un manque de transparence sur les prix et les frais montrent qu'il est nécessaire d'accroître les efforts visant à renforcer les mécanismes de protection du consommateur.

## Annexe -1

**Tableau 1: Déploiement de la monétique par téléphonie mobile à Madagascar**

	<b>MVvla</b>	<b>Airtel Money</b>	<b>Orange Money</b>
Date de lancement	juin 2012	juillet 2012	Septembre 2010
Nombre de clients	>2 million	N/A	N/A
Banque partenaire	BFV	BoA	BMOI
IMF partenaire	TIAVO	Aucune	N/A
Autres partenaires	- Compagnie d'assurance NY HAVANA - Western Union - Jovenna (station d'essence)	- Compagnie d'assurance ARO - Paositra Malagasy (Poste)	- Fournisseur d'assurance
Réseau d'agents	>1000 agents	>300 agents	N/A
Services	Virements nationaux P2P Paiement de factures Paiements de marchands Recharge Paiements des frais de scolarité Transferts de fonds internationaux	Virements nationaux P2P Paiement de factures Autres paiements Paiements de marchands Recharge	Virements nationaux P2P Paiement de factures Autres paiements Paiements de marchands Recharge Transferts de fonds internationaux

Sources: Sites web GSMA, ORM

## Annexe 2.

### SYNTHESE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE FINANCE INCLUSIVE, SNFI 2013-2017

#### 1. Introduction

La Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI 2013-2017) fait suite à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF 2008-2012), qui elle-même prenait la suite de la SNMF 2004-2007. Elle a pour objectif ultime de permettre un meilleur accès à une diversité de produits et services financiers pour la population. Elle marque un tournant dans le développement de ce secteur, puisqu'elle cherche prioritairement à répondre aux besoins de services financiers de la population, plutôt que de se concentrer sur la structuration des institutions.

L'élaboration de la SNFI a suivi un processus consultatif consistant à rencontrer les intervenants à plusieurs reprises de façon regroupée et individuelle pour obtenir les avis sur la problématique et les orientations à prendre avant même l'atelier national de validation. Un comité restreint a été responsable de la coordination des travaux et a pu émettre des avis tout au long du cheminement.

La SNFI est en adéquation avec les politiques et orientations en vigueur et compte tenu du contexte en changement, elle sera adaptée aux documents à venir de planification nationale, afin de respecter les priorités du gouvernement. Elle est déjà en cohérence avec la proposition de Stratégie Nationale de Finance Rurale (SNFR).

#### 2. Le concept de la finance inclusive

La vision de la finance inclusive a été définie avec la préoccupation de répondre à l'ensemble des besoins financiers de la population par tout mécanisme en mesure de satisfaire cette demande. Au lieu d'être basée principalement sur la structuration des institutions dédiées à la microfinance, cette approche s'intéresse plutôt aux besoins de la clientèle et aux mécanismes d'appui de l'offre pour y répondre. L'accent sera donc mis davantage sur le développement des marchés par les prestataires de services financiers, dont principalement ceux de la microfinance, plutôt que sur le renforcement institutionnel des institutions.

En résumé, les principes qui guident la finance inclusive sont les suivants :

- Considération de tous les besoins de services financiers de la population.
- Établissement de la stratégie en fonction d'abord d'une réponse aux besoins de la demande.
- Considération de tous les acteurs qui peuvent offrir ces services.
- Appui aux structures pouvant répondre à la demande.

#### 3. Finalité de la SNFI

La finalité de la SNFI est de :

*Permettre un meilleur accès de la population aux services financiers, pour répondre à tous ses besoins, afin d'assurer la croissance économique, dont celle de ses revenus et sa sécurité financière.*

#### 4. Objectifs globaux de la SNFI

Les objectifs globaux de la SNFI sont :

- Une connaissance accrue de la demande pour les produits et services financiers et la mise en place de mécanismes pour structurer la demande
- L'offre développée en fonction des besoins exprimés par la demande, tout en étant pérenne et professionnelle
- Une coordination des actions de la finance inclusive et son plaidoyer réalisés
- Les contraintes de l'environnement d'exercice de la finance inclusive atténuées, notamment par un cadre juridique amélioré et un renforcement de la supervision du secteur

## 5. Les quatre axes stratégiques de la SNFI

Axe stratégique 1 : Le soutien de la demande de produits et services financiers

Axe stratégique 2 : Le développement de l'offre de produits et services financiers

Axe stratégique 3 : La coordination et le plaidoyer de la finance inclusive

Axe stratégique 4 : Le cadre légal, la supervision et l'environnement de la finance inclusive

## Liste des Acronymes

<b>Secteur Financier</b>	
<b>ARO</b>	Assurances Réassurances Omnibranches
<b>ASS</b>	Assets
<b>BCM</b>	Banque Centrale de Madagascar
<b>BMOI</b>	Banque de Madagascar et de l'Océan Indien
<b>CSBF</b>	Commission de Supervision Bancaire et Financière
<b>IFNB</b>	Institutions Financières Non Bancaires
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>IMF</b>	Institutions micro financières
<b>INSCAE</b>	Institut National des Sciences Comptables et de l'Adminstratio d'Entreprises
<b>ISCAM</b>	Institut Supérieur de la Communication des Affaires et du Management
<b>MPME</b>	Micros, Petites et Moyennes Entrprises
<b>NPL</b>	prêts non productifs
<b>ORM</b>	opérateurs de réseau mobile
<b>PASEF</b>	Projet d'Appui au Secteur Education et Formation
<b>PESF</b>	Programme d'Evaluation du Secteur Financier
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>RTGS</b>	Système de Règlement brut en temps réel
<b>SNFI</b>	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
<b>SNFR</b>	Stratégie Nationale de Finance Rural
<b>SVT</b>	Spécialiste en Valeur du Trésor
<b>TCCA</b>	Taux de croissance composé annuel